



COMMUNIQUÉ DE PRESSE, 1^{er} février 2006

Quatre organisations nationales unies contre l'extension des carrières d'Arvel à Villeneuve VD.

Les quatre organisations environnementales actives au niveau national que sont Pro Natura, le WWF Suisse, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP) et Helvetia Nostra ont décidé – au vu de l'importance de l'enjeu – **d'unir leurs forces pour porter devant le Tribunal fédéral leurs recours** contre la décision du Tribunal administratif du canton de Vaud autorisant l'extension des carrières d'Arvel. Elles appuient ainsi l'action menée par SOS-Arvel.

A cet effet, le 31 janvier 2006, elles ont déposé dans un mémoire commun un recours de droit administratif et un recours de droit public.

Les organisations considèrent que **le Tribunal administratif du canton de Vaud a traité à la légère les questions essentielles** qui se posent dans ce dossier en ne procédant même pas à une inspection locale pas plus qu'à l'audition des parties lors d'une audience de jugement.

Les organisations s'insurgent contre le fait que les Carrières d'Arvel SA, avec le soutien du Canton de Vaud, veuillent porter une atteinte supplémentaire aussi grave à un paysage classé à l'inventaire des sites d'importance nationale (IFP). Elles contestent en particulier que la satisfaction d'une infime partie des besoins des CFF en ballast puisse justifier le saccage supplémentaire d'un paysage aussi remarquable dans une région touristique connue loin à la ronde.

Les organisations ainsi que des voisins qui se sont joints au recours sont également extrêmement inquiets des risques que le projet fait planer sur la sécurité de la population et de l'environnement en raison de l'instabilité géologique avérée de ce secteur, qui avait notamment engendré l'éboulement massif de 600'000 m³ de rochers en 1922.

Pour Pro Natura: Michel Bongard, secrétaire exécutif, tél. 021 963 19 55
Pour le WWF: Serge Ansermet, secrétaire régional, tél. 021 923 67 97
Pour la FP: Richard Patthey, responsable romand, tél. 031 377 00 77
Pour Helvetia Nostra: Franz Weber, président, tél. 021 964 37 37
Pour SOS-Arvel: Robert Haas, secrétaire exécutif, tél. 078 674 35 32

Le recours au Tribunal fédéral est disponible à l'adresse suivante, sous la rubrique "Juridique" : <http://www.sos-arvel.ch/>